

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2026

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 2659

présenté par  
M. Kasbarian, Mme Ronceret et M. Maillard

-----

### ARTICLE 20

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.